



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'administration et
de la fonction publique**

FS2 CSFPE 17 juin 2026

CSFPE - formation spécialisée – formation professionnelle

Ordre du jour

1. Sujets généraux :

- Codification de la partie réglementaire des textes organisant la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV)
- Schéma directeur de la FPTLV : appropriation par les ministères

2. Réforme des IRA et création du Groupe des Instituts du service public :

- Point sur les textes réglementaires adoptés
- Travaux sur le référentiel de compétences des attachés en sortie d'ISP
- Présentation de la maquette de formation initiale

Sujets généraux

Codification de la partie réglementaire des textes organisant la formation professionnelle tout au long de la vie

Codification de la partie réglementaire du CGFP relative à la FPTLV

- Entrée en vigueur des dispositions le 1^{er} août 2026
- Principe de la codification :
 - Codification à droit constant
 - Le chapitrage de la partie législative s'impose à la partie réglementaire :

Le titre II du livre IV relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie comprend donc 4 chapitres :

1. Principes généraux (R.421-1 à R.421-45)
2. Dispositifs de formation professionnelle (R. 422-1 à R. 422-171)
3. Organisation et financement de la politique de formation professionnelle (R. 423-1 à R. 423-55)
4. Apprentissage (R. 424-1)

Section 1 : Accompagnement des agents dans leur évolution professionnelle

- Sous-section 1 : Obligations de l'employeur
 - Paragraphe 1 : Offre d'accompagnement personnalisé
 - Paragraphe 2 : Entretiens de formation
- Sous-section 2 : Bilan de parcours professionnel
- Sous-section 3 : Bilan de compétences
 - Paragraphe 1 : Dispositions communes
 - Paragraphe 2 : Dispositions propres à la fonction publique hospitalière
- Sous-section 4 : Plan individuel de développement des compétences
- Sous-section 5 : Période d'immersion professionnelle
- Section 2 : Bilan et suivi de la formation professionnelle acquise ou dispensée par les agents
 - Sous-section 1 : Informations versées au dossier individuel de l'agent de l'Etat
 - Sous-section 2 : Livret individuel de formation remis aux agents territoriaux
 - Sous-section 3 : Passeport de formation remis aux agents hospitaliers

Chapitre 2 : Dispositifs de formation professionnelle

- Section 1 : Objet des actions et dispositifs de formation professionnelle
 - Sous-section 1 : Définition de l'action de formation professionnelle
 - Sous-sections 2 à 4 : Dispositifs propres à la FPE, FPT, FPH
- Section 2 : Accès aux actions de formation professionnelle
 - Sous-section 1 : Situation de l'agent participant à une action de formation
 - Sous-section 2 : Accès prioritaire de certaines agents publics aux dispositifs de formation
 - Sous-section 3 : Formation professionnelle des agents en congé parental

Chapitre 2 : Dispositifs de formation professionnelle

- Section 3 : Formation professionnelle obligatoire ou proposé par l'employeur
 - Sous-section 1 : Formation statutaire et formation professionnelle initiale obligatoires
 - Sous-sections 2 : Formation continue ou de perfectionnement
 - Sous-section 3 : Préparation aux concours, examens professionnels et autres procédure de sélection
- Section 4 : Dispositifs de formation mis en œuvre à la demande de l'agent
 - Sous-section 1 : Validation des acquis de l'expérience
 - Sous-section 2 : Utilisation du compte personnel de formation
 - Sous-section 3 : Congé de formation professionnelle
 - Sous-section 4 : Mise en disponibilité pour effectuer des études ou des recherches
 - Sous-section 5 : Périodes de professionnalisation
 - Sous-section 6 : Congé de transition professionnelle

Chapitre 3 : Organisation et financement de la politique de formation professionnelle

- Section 1 : Organisation de la politique de formation
 - Sous-section 1 et 2 : Dispositions propres à la FPE et à la FPH
- Section 2 : Financement des actions de formation
 - Sous-section 1 à 3 : Dispositions propres à la FPE FPT FPH
- Section 3 : Formation et engagement à servir
 - Sous-section 1 : Engagement à servir de l'agent bénéficiant d'un congé de formation professionnelle
 - Sous-section 2 : Remboursement des frais de formation par le fonctionnaire de l'Etat ou hospitalier admis à la retraite avant d'avoir honoré son engagement de servir
 - Sous-section 3 : Formation et engagement de servir des agents contractuel de l'Etat
 - Sous-section 4 : Formation et engagement à servir du fonctionnaire territorial appartenant à un cadre d'emplois de la police municipale
 - Sous-section 5 : Formation et engagement à servir des agents hospitaliers

Schéma directeur de la FPTLV : appropriation par les ministères

Données qualitatives
Données quantitatives

- **Méthode d'élaboration du DOMT associant l'ensemble des directions métier ministérielles sous l'égide du secrétariat général**
 - Document élaboré par le service de formation du SG en lien avec les directions métier
 - Document ne se limitant pas qu'à la formation continue mais englobant une réflexion sur la promotion sociale, les mobilités, les transitions professionnelles et l'employabilité
- **Définition des priorités stratégiques de la formation professionnelle au regard des évolutions des missions et des métiers**
 - Prise en compte des transitions à venir notamment managériale, numérique et écologique
 - Identification de publics cibles, de thématiques métier et de formations à développer
- **Contextualisation des priorités énoncées par le SD par rapport aux missions et métiers du ministère**
 - Prise en compte des orientations du SD par les formations portées par les directions métiers

AXE 1 – VALEURS ET PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE

Action prioritaire 1 – Renforcer la formation des agents publics aux VLR

Chantier 1.1 : Poursuivre et intensifier la mise en œuvre de la formation des agents publics aux valeurs de la République	2024	2025	TOTAL
1.1 Total des agents formés en formation initiale par an	32 898	30 814	63 712
1.2. Total des agents formés en formation continue - Laïcité	128 169	293 620	421 789
1.2. Total des agents formés en formation continue - Diversité	27 972	52 078	80 050
1.2. Total des agents formés en formation continue - Egalité	27 152	35 539	62 691
1.2. Total des agents formés en formation continue - Handicap	8 006	47 226	55 232


683 474 agents formés

Données des ministères : Culture (2024) - Intérieur- Agriculture- Economie- Transition écologique - Sociaux - Justice - Education nationale/Jeunesse et Sports – Armées

AXE 1 – VALEURS ET PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE

Action prioritaire 2 – Accompagner la professionnalisation des réseaux des référents "Laïcité", "Diversité", "Égalité" et "Handicap"

Chantier 2.1 : Mettre en place une offre interministérielle de formation pour les référents	2024	2025	TOTAL
2.1.2 Total des agents formés - Laïcité	99	124	223
2.1.2 Total des agents formés - Diversité	32	85	117
2.1.2 Total des agents formés - Égalité	35	84	119
2.1.2 Total des agents formés - Handicap	70	105	175



634 agents formés

Données des ministères : Intérieur- Economie-
Transition écologique – Sociaux - Justice -
Education nationale/Jeunesse et Sport

AXE 2 – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Action prioritaire 3 – Former les agents publics de l'Etat à la transition écologique

Chantier 3.1. Mobiliser l'offre interministérielle de formation existante pour former les agents à la transition écologique

3.1. Total des agents formés

2024

2025

TOTAL

35 287

36 375

71 662



71 662 agents formés

*Données des ministères : Culture (2024) - Intérieur-
Agriculture - Economie - Transition écologique - Sociaux-
Justice - Education nationale/Jeunesse et Sport – Armées*

AXE 3 – NUMÉRIQUE/FOCUS SUR L'IA

Action prioritaire 8 – Accompagner l'usage de l'intelligence artificielle pour accompagner la transformation des services publics pour les agents (...)

Données DINUM de janvier à avril 2026

Chantier 8.1. Développer une offre de formation à destination des agents publics afin de les sensibiliser	2026	TOTAL
8.1.1. Total des actions de formation mises en place à partir de 2026	7	7
8.1.2. Total des agents formés	28 005	28 005

Actions DINUM :

- Objectif IA : initiez-vous à l'intelligence artificielle -Mentor
- Découvrir les IA génératives - Mentor
- 3 minutes pour comprendre (MINARM) - Mentor
- Communauté d'apprentissage des IA génératives - Mentor
- Atelier de pratique du prompting – Mentor
- Impact de l'IA et du numérique sur l'action publique - MOOC Unesco)
- IA pédagogique pour le formateur occasionnel

Données des ministères de janvier à avril 2026: Agriculture – Economie - Transition écologique - Sociaux

Chantier 8.2. Organiser une offre de formation sur l'intelligence artificielle pour les agents en charge de la conception/déploiement de dispositifs	2026	TOTAL
8.2.1. Total des actions de formation mises en place à partir de 2026	24	24

AXE 4 – CONSOLIDER LA FONCTION ET LES POSTURES MANAGÉRIALES

Action prioritaire 9 – Mieux identifier les primo-encadrants et assurer leur formation d'accueil et d'intégration dès leur prise de poste

Chantier 9.1 Accélérer la formation d'accueil et d'intégration des primo-encadrants	2024	2025	TOTAL
9.1.2. Total des agents formés	11 148	14 818	25 966



25 966 agents formés

*Données des ministères : Culture (2024) –
Intérieur - Economie - Transition écologique-
Sociaux- Justice – Armées*

AXE 4 – CONSOLIDER LA FONCTION ET LES POSTURES MANAGÉRIALES

Action prioritaire 10 – Constituer une offre interministérielle de formation autour des principes généraux des ressources humaines et du management

Chantier 10.1 Construire une offre interministérielle de formation relative au management	2 024	2 025	TOTAL
10.1.2. Total des agents formés chaque année, à partir de 2024	14 203	18 493	32 696

Chantier 10.2 Accompagner les encadrants dans l'amélioration de la QVCT	2 024	2 025	TOTAL
10.2.1. Total des actions de formation mises en place	163	257	420
10.2.2. Total des agents formés	11 409	15 166	26 575

Chantier 10.3 Former les managers à l'évaluation professionnelle	2 024	2 025	TOTAL
10.3.1. Total des actions de formation	20	62	82
10.3.2. Total des agents formés	3 614	5 369	8 983

Chantier 10.4 Renforcer la formation au dialogue social	2 024	2 025	TOTAL
10.4. Total des agents formés	1 349	1 290	2 639

 **70 893 agents formés**

Données des ministères : Culture (2024) - Intérieur - Agriculture – Economie - Transition écologique - Sociaux – Justice - Education nationale/Jeunesse et Sport - Armées

AXE 5 – RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE RESSOURCES HUMAINES.

Action prioritaire 11 – Accompagner la montée en compétences des agents de la filière Ressources humaines

Chantier 11.1 Développer des parcours de formation	2024	2025	TOTAL
11.1.1. Total des parcours de formation mis en place	176	290	466
11.1.2. Total des agents formés	13 682	33 470	47 152

Chantier 11.2 Former les agents concernés pour adapter les organisations et les modalités du travail	2024	2025	TOTAL
11.2.1. Total des parcours de formation mis en place à partir de 2025		26	26
11.2.2. Total des agents formés	3 694	11 964	15 658


62 810 agents formés

Données des ministères : Culture (2024) –
 Intérieur – Economie - Transition écologique -
 Sociaux - Education nationale/Jeunesse et Sport

AXE 5 – RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FILIERE RESSOURCES HUMAINES.

Action prioritaire 12 – S'appuyer sur la formation en tant que politique RH pour doter les administrations de compétences internes

Chantier 12.3 Accompagner les transitions, reconversions et mobilités professionnelles en France et en Europe	2024	2025	TOTAL
12.3.1. Total des agents accompagnés aux préparations de concours et aux examens professionnels	28 123	33 759	61 882
12.3.2. Total des conseillers mobilité carrière ou équivalents formés au bilan collectif		146	146
12.3.3. Total des agents des services RH de proximité formés à l'information de premier niveau sur l'accompagnement personnalisé	2 025	3 146	5 171


68 451 agents formés

Données des ministères : Culture (2024) – Intérieur - Agriculture- Economie - Transition écologique- Sociaux - Justice - Education nationale/Jeunesse et Sport - Armées

AXE 6 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSES

Action prioritaire 13 - Accompagner au développement des compétences des agents des 13 métiers de l'achat public et à leur maintien

Données DAE	Cible estimée sur 4 ans	2024	2025	TOTAL	% age réalisé/cible sur 4 ans
13.1. Total des agents formés	20 000	5286	5 435	10721	53,6%
13.2. Total des agents formés sur des dispositifs transverses aux fonctions achat public et finances	1 200	325	335	660	55,0%

AXE 6 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSES

Action prioritaire 14 - Organiser la montée en compétences des agents publics de la fonction financière

Données des ministères*	2024	2025	TOTAL
14.1. Total des agents formés	16 999	17 327	34 326

(*) : Culture (2024) – Intérieur – Agriculture - Economie-
Transition écologique - Sociaux – Armées

AXE 6 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSES

Action prioritaire 15 – Accompagner le développement de compétences internes relatives à la transformation de l'action publique

Données DITP	Cible estimée sur 4 ans	2024	2025	TOTAL	% age réalisé/ cible sur 4 ans
15.1. Total des agents formés	100 000	10 628	28 559	39 187	39,2%

Statistiques poussées notamment par les actions de formation de la DGFiP, non renouvelables, et l'introduction de 6 nouvelles formations en ligne

AXE 6 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES TRANSVERSES

Action prioritaire 16 - Professionnaliser les acteurs du contrôle et de l'audit internes

Données CICAI	Cible estimée sur 4 ans	2024	2025	TOTAL	% age réalisé/cible sur 4 ans
16.1. Total des agents formés	5 000	420	1 480	1900	38,0%

Modules sur Mentor depuis juin 2024

2

Sujets spécifiques G-ISP

Point sur les textes réglementaires

Dans le cadre de la transformation des instituts régionaux d'administration, deux décrets ont été pris :

- Décret n° 2026-27 du 26 janvier 2026 relatif à l'établissement public « Groupe des instituts du service public » (G-ISP)
- Décret n° 2026-377 du 13 mai 2026 relatif aux conditions d'accès et à la formation au sein du Groupe des instituts du service public :
 - rassemble les sujets relatifs à l'accès et à la formation au sein du G-ISP, auparavant régis par le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 relatif aux instituts régionaux d'administration et tire les conséquences de la création du Groupe et de la dissolution des IRA au 1^{er} janvier 2027.
 - procède à une mise à jour des dispositions relatives à aux concours d'accès aux instituts du service public (ex-IRA) et à la formation, notamment avec la création de dispositions **relatives à la formation professionnelle tout au long de la vie** : les instituts du service public sont appelés à renforcer leur action en matière de formation continue, de reconversion professionnelle, montée en compétence dans des filières en tension comme la communication, acculturation des contractuels à l'administration...).
 - Ce décret entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027.

Travaux sur le référentiel de compétences des attachés en sortie d'ISP

Les objectifs visés:

- Coconstruire un référentiel de compétences des attachés en sortie d'ISP
- Permettre au G-ISP d'adosser sa matrice de formation et son référentiel de formation à des compétences reconnues par l'ensemble des employeurs comme étant indispensables à un attaché entamant une carrière dans ce corps.

Son contenu:

- Le référentiel répertorie l'ensemble des compétences professionnelles qui découlent des situations de travail listées dans la référentiel d'activités
- Il précise les niveaux de maîtrise attendus
- Il sera adapté à des attachés qui commencent leur carrière et a vocation à prendre en compte les activités emblématiques d'un attaché sur un premier poste.

Les ressources utilisées dans la conception:

- Le Cadre Européen des Compétences (CEC)
- Le RECTEC+ (*Reconnaitre les Compétences Transversales en lien avec l'Employabilité et les Certifications*)
- Le RMFP
- La matrice actuelle de formation des IRA
- Une synthèse des plus de 200 postes proposés par les employeurs aux élèves des IRA depuis 2019

Les travaux en cours:

- Les acteurs: DGAFP, directions interministérielles, ministères recruteurs
- 2 séances de travail réalisées
- **Septembre 2026** : Présentation en FS et à l'ensemble des ministères pour une mise à disposition du G-ISP

Présentation de la maquette de formation initiale

Présentation synthétique de la maquette de la formation initiale

Conduite de l'action publique (170 h)

- Cadre institutionnel français et européen
- Politiques publiques de l'Etat
- Gestion de crise
- Formation à la transition écologique
- Méthodologie et évaluation des projets
- Principes et valeurs de la République, déontologie des fonctionnaires

Pilotage des ressources et des moyens (200h)

- Droit statutaire, techniques et pilotage RH
- Dialogue social
- Droit appliqué (légistique, techniques juridiques)
- Techniques et pilotage budgétaires, financiers et comptables
- Maîtrise des risques et contrôle de gestion
- Achat public
- Techniques de communication (écrit et oral)

Posture managériale (170h)

- Posture et positionnement de cadre
- Les activités du manager
- Communiquer avec son équipe/avec ses agents
- Méthodologie de la conduite du changement
- Les cadres au défi des transformations/transitions numériques et de l'IA